

PLACE DE L'ECOLE DU DIMANCHE **DANS L'EGLISE LOCALE**

*** C'est un service auprès des enfants**

Les enfants dans l'Assemblée doivent être pris sérieusement en considération (voir l'enseignement de l'Ancien Testament et de Jésus). Ils doivent donc y bénéficier de l'Evangile et d'un **enseignement adapté** afin de **participer** aussi à la grâce de Dieu.

*** Une aide pour les parents**

La Parole de Dieu nous montre que c'est d'abord la responsabilité des parents que d'éduquer, enseigner, instruire les enfants, mais l'Ecole du Dimanche leur **apporte une aide précieuse** bien que limitée (dans une semaine, l'Ecole du Dimanche ne dure que de 1 à 2 heures, le reste du temps se partage entre la famille et l'école). Ils ne doivent pas se décharger sur l'Ecole du Dimanche.

Les parents peuvent participer aux progrès spirituels de leurs enfants en s'intéressant à ce qui se fait à l'Ecole du Dimanche: connaître le programme du trimestre, demander régulièrement à l'enfant ce qu'il a fait, regarder son cahier ou son feuillet, vérifier que le travail est fait sérieusement, le verset appris, prier avec lui pour sa classe, son moniteur.

Si c'est utile, les parents pourront faire connaître tel ou tel problème au moniteur responsable, ce qui permettra de mieux comprendre l'attitude de l'enfant et de l'aider.

*** C'est un service (de) et dans l'Eglise, et non une mini église.**

Les enfants font partie de l'Eglise d'aujourd'hui parce qu'ils reçoivent la Parole de Dieu qui produit la foi dans leur cœur. Ils peuvent se convertir et marcher avec le Seigneur et le servir.

Ils transformeront aussi l'Eglise de demain, car en grandissant ils seront plus mûrs pour assumer des tâches et œuvrer efficacement à l'édification de l'Eglise.

Il est bon que les enfants suivent régulièrement l'Ecole du Dimanche et puissent aussi assister aux réunions de l'Assemblée avec leurs parents (prière, évangélisation, réunions missionnaires) afin qu'ils ne soient pas coupés de l'Eglise et que dans leur pensée l'Eglise ne devienne synonyme d'Ecole du Dimanche (moniteurs, camarades). L'enfant qui vient aux réunions de l'assemblée fait connaissance avec les personnes âgées, les adultes, le pasteur, les jeunes. Il y a des échanges, des gentilleses. Très tôt, cet enfant bénéficie de ce contact et des liens affectifs vont se tisser. Sur le plan spirituel, il bénéficie des grâces que le Seigneur accorde à son peuple rassemblé. Le Saint-Esprit peut toucher son cœur. Il entend des louanges, les prières, les dons spirituels, les témoignages, l'Evangile. Il peut participer dans le chant ou autre. Certains enfants ont pris une décision importante dans une réunion de l'Eglise. **C'est SON assemblée: une famille affective et spirituelle dans laquelle il va grandir.** Très tôt, il aura la notion pratique de ce qu'est l'Eglise.

Extrait de "Instruire l'enfant : UN BON INVESTISSEMENT !" (éd. Viens et vois)